



Paris, le 17 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marisol TOURAINE valide le projet de « *Nouveau Lariboisière* », un investissement hospitalier de 316 millions d'euros pour le nord-parisien

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a validé le projet de restructuration de l'hôpital Lariboisière (Paris). Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un effort majeur d'investissement porté par l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) et soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France au profit du bassin de santé nord-parisien. Il a reçu un avis favorable du Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO).

D'un montant total de 316 millions d'euros, ce projet bénéficiera d'un soutien financier national à hauteur de 30% de la part des dépenses de travaux, contrepartie de l'engagement de l'AP-HP à atteindre les meilleurs standards en termes de prise en charge des malades, de conditions de travail pour les personnels et d'efficacité des organisations.

L'aboutissement de ce projet est une preuve supplémentaire de l'investissement décisif du gouvernement dans les hôpitaux publics pour garantir une offre de soins de qualité, renouveler leurs équipements et proposer à ses personnels des conditions de travail optimales. C'est aussi le fruit d'une très forte mobilisation des équipes médicales, soignantes et administratives, ainsi que d'une dynamique de travail efficace et resserrée entre le ministère de la santé, l'ARS Ile-de-France et l'AP-HP, avec l'appui de la Ville de Paris.

Première phase d'une opération ambitieuse de rénovation et de reconstruction des établissements hospitaliers du nord de Paris, la construction au nord-est du site actuel de l'hôpital Lariboisière d'un nouveau bâtiment de 489 lits concentrera, autour d'un plateau médico-technique innovant, un service d'accueil des urgences dimensionné pour plus de 100 000 passages annuels, une maternité de nature à assurer près de 3 200 accouchements chaque année, ainsi que des plateaux partagés d'hospitalisation.

Contact presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 – cab-ass-presse@sante.gouv.fr